

Pour une communauté humaine et animale

La question de la dignité de l'animal

Il est évident que le simple fait d'avoir des obligations envers les animaux n'implique en aucune manière que nous les considérons en « eux-mêmes » c'est-à-dire comme des êtres ayant une « valeur intrinsèque ». En effet, nous pourrions contracter des obligations quant au bien-être des animaux dans les laboratoires d'expérimentation — en diminuant leurs souffrances — sans pour autant les considérer comme des êtres ayant une subjectivité propre.

En d'autres termes, il s'agit de s'interroger sur la possibilité de reconnaître à l'animal une dignité comme on reconnaît à l'homme des droits et un statut. De ce fait, reconnaître à l'animal le statut d'être sensible semble impliquer l'idée que ce dernier doit avoir des droits, mais toute la question revient à s'interroger sur l'analogie entre les droits de l'animal et ceux de l'homme. Mais on peut craindre, en vertu de la pluralité des sens conférés à l'animal, une hiérarchie parmi les espèces. Or, introduire une hiérarchie parmi les êtres vivants, c'est défendre la thèse du spécisme, c'est-à-dire une discrimination selon l'espèce.

Laurence Harang est professeur de philosophie au lycée Bonaparte à Toulon, et militante de la cause animale. Elle a soutenu sa thèse à Aix-en-Provence en mai 2000 : « Rationalité de l'action et rationalité de la décision. » Elle a publié en 2012 *La valeur morale des motifs de l'action* (L'Harmattan) et en 2013 *Agir gratuitement, la grande illusion* (Presses de la Renaissance).

ISBN : 978-2-343-08214-1
20,50 €



Pour une communauté humaine et animale
La question de la dignité de l'animal

Laurence Harang

POUR COMPRENDRE

POUR COMPRENDRE

Laurence Harang



Pour une communauté humaine et animale

La question de la dignité de l'animal



L'Harmattan